

Le premier *Roman de Tristan*

Maurice Delbouille

Citer ce document / Cite this document :

Delbouille Maurice. Le premier *Roman de Tristan*. In: Cahiers de civilisation médiévale, 5e année (n°19), Juillet-septembre 1962. pp. 273-286;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1962.1233>

https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1962_num_5_19_1233

Fichier pdf généré le 24/03/2019

Le premier Roman de Tristan

La critique, en ces derniers temps, est revenue au *Roman de Tristan et Iseut*. Non point pour reprendre le problème des « origines » ou des « sources », mais pour relire les textes conservés et pour y chercher ce qui caractérise chacune des versions connues, plus ou moins « réalistes » ou plus ou moins « courtoises »¹. A la lecture de ces travaux, souvent très heureux et toujours nécessaires, on constate pourtant que, faute d'avoir résolu la question des relations qui lient les textes soit entre eux, soit à leur modèle perdu, le « roman primitif », la critique s'expose parfois à verser en de dangereuses confusions.

Ayant acquis le sentiment que la recherche consacrée à ces relations et à ce « roman primitif » n'est ni épuisée, comme il semblerait, ni très illusoire, comme on l'a souvent dit, j'ai cru devoir la reprendre — on me le pardonnera sans doute — avec l'idée que la méthode admirablement définie par Joseph Bédier dans son enquête sur la version de Thomas se justifiait aussi — comme il l'a pensé — pour la restitution du récit originel².

1. Les études les plus récentes sont, à ma connaissance, celles de B. MERGELL, *Tristan und Isolde, Ursprung und Entwicklung der Tristansage des Mittelalters*, Mayence, 1949; St. HOFER, *Die Komposition des Tristanromans*, dans « Zeitschr. f. roman. Philol. », t. LXV, 1949, p. 257-288; C. GUERRIERI-CROCETTI, *La leggenda di Tristano nei più antichi poemi francesi*, Gênes/Milan, 1950; B. PANVINI, *La leggenda di Tristano e Isotta*, *Studio critico*, Florence, 1951; A. DEL MONTE, *Tristano*, Naples, 1952; mais l'étude interne des versions françaises a surtout été développée par P. LE GENTIL, *La légende de Tristan vue par Béroul et par Thomas, Essai d'interprétation*, dans « Romance Philology », t. VII, 1953/54, p. 118 et ss.; ID., *L'épisode du Morois et la signification du « Tristan » de Béroul*, dans « Studia philologica L. SPITZER », Berne, 1958, p. 267-274; P. JONIN, *Les personnages féminins dans les romans français de Tristan au XII^e siècle. Étude des influences contemporaines*, Aix-en-Provence, 1958, 528 pp.; B. WIND, *Éléments courtois dans Béroul et dans Thomas*, dans « Romance Philology », t. XIV, 1960-61, p. 1-13. — Pour une bonne mise au point des travaux consacrés au Tristan avant 1930, on consultera J. VAN DAM, *Tristan-problème*, dans « Neophilologus », t. XV, 1930, p. 18-34, 88-105, 183-201. — On verra aussi H. KÜPPER, *Bibliographie zur Tristansage*, Iena, 1941 (c.r. de J. HORRENT, dans « Rev. belge de philol. et d'hist. », t. XXII, 1944, p. 357-363). Une discussion nouvelle du problème des relations entre la « version commune » et Thomas, une étude très attentive sur la date de ce dernier et une bibliographie à jour rendent indispensable la consultation de l'important ouvrage d'A. FOURRIER, *Le courant réaliste dans le roman courtois en France au moyen âge. I. Les débuts (XII^e siècle)*, Paris, 1960, 522 pp. (c.r. de J. FRAPPIER dans « Romania », t. LXXXII, 1961, p. 531-550).

2. A. FOURRIER (*op. cit.*, p. 27-35) a rompu une lance en faveur de Breri et de la tradition orale, contre l'idée d'un « Tristan primitif » français et, a fortiori, contre l'*Urgedicht* celtique de l'école de G. Schoepperle. Il se réfère notamment à l'opinion d'A. Pauphilet et cite comme un modèle d'erreur les pages où W. Golther a fait la critique des hypothèses de J. Kelemina (c.r. de la « Literaturbl. f. germ. u. rom. Philol. », 1925, col. 149-152). Selon A. Fourrier, la légende a comporté deux traditions parallèles, l'une orale et l'autre écrite, entre lesquelles se sont produits de fréquents échanges. Pour lui, la tradition orale a précédé la tradition écrite et elle a pu connaître déjà le récit très complexe que l'on voudrait attribuer à un premier poète français. Heureusement, A. Fourrier, pour son travail critique, se fonde sur la seule idée claire d'un Thomas remaniant le roman de la « version commune » et en revient ainsi, implicitement, à l'existence d'une première œuvre littéraire française seule accessible à travers les documents. Avec lui, on rejettera les hypothèses « structuralistes » de l'école Suchier-Ranke-Witte-Mergell, qui invente, au-delà du seul récit accessible, un premier roman plus court et plus simple où chacun met ce qu'il veut, mais qui, s'il avait existé, ne serait pas le *Roman de Tristan* dont précèdent tous les textes connus. Malgré lui, cependant, on refusera au témoignage de Thomas sur Breri une précision qu'il n'a pas (Thomas cite seulement Breri comme un témoin très sûr de l'histoire des rois anglais); — on notera que Thomas, s'il avait raison de rejeter Gorvenal comme messager de Tristan blessé, avait tort de lui substituer Kaherdin et agissait là en audacieux remanieur et non pas en champion de la tradition; — on observera, surtout, que Thomas, s'il écrivait trente ou quarante ans après la naissance de son modèle, et sans doute après la publication de plusieurs poèmes épisodiques, sinon peut-être de la version de Béroul, pouvait souligner les divergences déjà nombreuses de la tradition, écrite du fait des poètes et orale du fait des jongleurs. En rejetant l'épisode où Tristan et Kaherdin sont tués par le mari de Gargeolain, Thomas vise d'ailleurs, de toute évidence, la « version commune ». Les « plusieurs » qui refuseraient cet épisode peuvent n'être que des amis de Thomas... ou des témoins imaginaires appelés à l'appui de sa thèse. Quant au rôle donné à Gorvenal comme messager auprès d'Iseut la Blonde, il n'est pas sans intérêt d'observer qu'il se trouve dans la version allemande de Heinrich von Freyberg, précisément dérivée de la « version commune » et peut-être de Béroul plu-

Je ne sais si des entreprises de ce genre, hypothétiques par nature, mais toujours fondées sur le témoignage de textes accessibles, constituent une illustration légitime de la doctrine évolutionniste que le néo-traditionalisme remet aujourd'hui à l'honneur, en lui cherchant des vérifications moins sûres du côté des origines lointaines de l'épopée française³. Elles ne paraissent, en tout cas, pouvoir aider à une plus juste interprétation de poèmes dont on n'a conservé que de pauvres fragments, et c'est là que le lecteur pourra trouver la raison de leur légitimité, même s'il les juge aventureuses comme une quête romanesque.

* * *

Bédier a prouvé que les diverses versions médiévales du *Tristan* procèdent toutes, directement ou indirectement, d'un poème narratif français du XIII^e siècle dont le texte est perdu. Sa démonstration n'a guère été contestée, même si parfois la critique a voulu évoquer encore une problématique et mystérieuse galaxie de contes oraux plus anciens, si elle a imaginé un roman initial plus court et plus sommaire qui aurait servi de prototype à l'inventeur du seul roman accessible, ou si elle a préféré croire que le premier récit organisé appartenait à une tradition strictement orale.

Les diverses questions relatives à la genèse, à la date et à la forme première du roman n'ont pas été, pour autant, résolues définitivement. Et d'abord celle que posent les liens de parenté qui uniraient les versions intégralement ou fragmentairement connues.

Ni G. Schoepperle ni J. Kelemina n'ont réussi à établir l'antériorité d'une première version du récit qu'on trouve dans le *Roman en prose*, mais M. Eugène Vinaver, au contraire, a bien montré que ce texte n'est qu'un pauvre dérivé du roman en vers, et qu'on peut même y discerner parfois le souvenir du poème de Thomas⁴.

De son côté, E. Hoepffner a montré que la *Folie* de Berne (*Fb*) ne procède pas directement du roman primitif, comme on le croyait, mais bien de la version de Béroul, et qu'elle a servi elle-même de modèle à la *Folie* d'Oxford (*Fo*), dont on sait par ailleurs qu'elle suit le récit de Thomas⁵.

E. Muret, en 1927, a laissé entendre que la *Prose*, Béroul et Eilhart, représenteraient ensemble une

tôt que d'Eilhart (A. FOURRIER, *op. cit.*, p. 37, n. 75, citant W. GOLTHER, *T.u.I.*, dans la *Deutsche National Literatur*, Berlin/Stuttgart, t. IV, p. 229) : rien n'empêche de penser que Thomas peut avoir connu le modèle français de cette version allemande. J. KELEMINA (*op. cit.*, p. 149) croit à l'existence de la version que Thomas critique, mais n'en fait pas une source possible du texte de Heinrich von Freyberg pourtant cité pour ce passage (p. 102). — La conviction de Bédier concernant la réalité d'un « roman primitif » perdu n'est pas fondée sur un acte de foi ou sur un jugement de valeur, mais sur le fait évident que l'ensemble des poèmes connus procède d'une œuvre dont on peut discerner le contenu et les formes et qui, dans sa complexité, s'affirme comme la création d'un seul esprit, mais, dans ses caractères, s'affirme aussi comme une création littéraire du XII^e siècle français. Seule la confrontation des témoignages conduit à cette certitude, qui n'exclut évidemment pas la possibilité d'antécédents légendaires, oraux ou non, où l'auteur du « roman primitif » aurait trouvé les éléments premiers de son histoire. Il n'est même pas exclu que tel ou tel remanieur ait eu recours à des traditions orales, celtiques ou non, mais les textes connus exigent d'abord, au départ de la tradition littéraire, une œuvre littéraire forte et belle, capable de susciter tant d'admiration et tant d'émulations diverses. S'il y a là un postulat, ce ne peut être que celui de la primauté des témoignages contrôlables.

3. On songe, bien entendu, à la théorie très brillante que R. Menéndez Pidal et son école ont fondée sur l'étude des romances espagnoles et de la chanson populaire française moderne. Il est certain que toutes les littératures à diffusion orale — comme celles qui ont vécu hors des écoles avant l'imprimerie — font appel à la mémoire, même quand les jongleurs usent de manuscrits, mais une transmission exclusivement orale n'est vraisemblable en Occident que pour de courtes chansons ou des contes sommaires, c'est-à-dire pour des productions où la littérature a peu de place, et qui restent loin des grandes œuvres poétiques où se manifeste toujours la personnalité d'un auteur conscient de son métier et de sa dignité. Sur ces questions, on lira l'article récent de P. LE GENTIL, *Réflexions sur la création littéraire au moyen âge*, dans « *Cultura neolatina* », t. XX, 1960.

4. L'autorité du *Roman en prose* a été prônée par G. SCHOEPPERLE, *Tristan und Isolde*, Francfort/Londres, 1913, et par J. KELEMINA, *Geschichte der Tristansage...*, Vienne, 1923 ; la démonstration d'E. VINAVER se trouve dans son livre *Études sur le « Tristan en prose »*, Paris, 1925.

5. E. HOEPFFNER, *Das Verhältnis der Berner « Folie Tristan » zu Berouls Tristandichtung*, dans « *Zeitschr. f. roman. Philol.* », t. XXXIX, 1917/19, p. 62-82. E. HOEPFFNER a repris et précisé son argumentation dans son édition de *La Folie Tristan de Berne*, 2^e éd., Strasbourg/Paris, 1949 (Publ. Fac. Lettres Univers. Strasbourg, Textes d'étude, 3) et dans son édition de *La Folie Tristan d'Oxford*, 2^e éd., Strasbourg/Paris, 1943 (*ibid.*, 8).

« version commune », par opposition à la « version courtoise » de Thomas, ces deux versions remontant l'une et l'autre, indépendamment, au roman initial⁶.

Cependant, en ce qui concerne la parenté que Bédier croyait reconnaître entre le poème d'Eilhart et celui de Béroul, unis par une source commune (*y*) due à un remanieur du « roman primitif », M. E. Vinaver a soutenu que les prétendus remaniements, relatifs à la force du philtre et au rôle d'Ogrin, pourraient être des éléments très authentiques remontant au premier roman⁷.

De son côté, M. A. Fourrier considère la « version commune » comme la source de Thomas et semble donc l'identifier au « roman primitif » ou, du moins, au récit primitif purement oral d'où dériveraient tous les textes. Il en place, en tout cas, la composition entre 1160 et 1170.

On a émis des doutes, d'autre part, sur l'authenticité de certains épisodes pourtant présents à la fois chez Béroul, chez Thomas et même dans la *Prose* : que l'on songe au « serment ambigu » ou à « la harpe et la rote »⁸.

Ainsi ont donc été peu à peu remises en question les données fondamentales de la généalogie admise par Bédier ; au lieu de considérer : 1) l'*estoire* (= *y*) source commune de Béroul et d'Eilhart ; 2) Thomas ; 3) la *Prose* ; 4) la *Folie* de Berne, comme quatre traditions indépendantes, on a tantôt rattaché *Fb* à Béroul et tantôt la *Prose* à Béroul et à Thomas, mais on a, en revanche, contesté l'intervention d'un remanieur *y* entre le roman primitif et les deux versions d'Eilhart et de Béroul pour en venir finalement à placer en tête de la tradition une « version commune » représentée directement par Eilhart, Béroul et la *Prose*, mais remaniée profondément par Thomas.

Il peut donc sembler opportun de reconsidérer le problème dans son ensemble avec l'espoir de mieux discerner ainsi, peut-être, l'économie du roman initial.

*
* *

Et d'abord il faut s'interroger à nouveau sur le contenu de la version de Béroul, dans la partie conservée ou dans les parties perdues. E. Hoepffner a montré à ce propos la valeur du témoignage de la *Folie* de Berne⁹. E. Muret et J. Kelemina, de leur côté, ont souligné les affinités qui paraissent unir la version de Béroul au récit de la *Prose*, et plus particulièrement au texte d'où proviennent les interpolations que comporte la *Prose* dans le manuscrit 103 de la Bibliothèque Nationale de Paris¹⁰.

Un détail à mes yeux décisif n'a pourtant pas retenu leur attention. Dans le récit de la « folie » de Tristan qui s'y trouve interpolé, la version particulière au ms. 103, parlant de l'anneau donné à Tristan par Iseut lors de leur séparation au sortir de la forêt, précise : « quant il la rendi au roy

6. Je cite E. MURET d'après BÉROUL, *Le Roman de Tristan, poème du XII^e siècle*, 4^e éd. rev. p. L. M. DEFOURQUES, Paris, 1947 (« Class. franç. moy. âge », 12), où est reprise l'introduction écrite par E. Muret en 1927.

7. E. VINAVER, *The Love Potion in the Primitive Tristan Romance*, dans « Studies G. SCHOEPPERLE » (Paris/New York, 1927), p. 75 et ss. — A. Fourrier, p. 36, rappelle que G. Schoepperle et W. Golther avaient déjà refusé de suivre J. Bédier sur ce point. Lui-même, il admet l'authenticité de l'efficacité limitée du philtre et des deux visites à Ogrin.

8. Au sujet du « serment ambigu », A. FOURRIER (*op. cit.*, p. 78) rappelle les hésitations de la critique, pourtant unanime à y voir comme J. Bédier « une de ces végétations parasites qui se sont développées autour de l'*estoire* », et, sans vouloir se prononcer sur son authenticité, conclut à une insertion très ancienne de l'épisode dans un texte de la « version commune ». On y reviendra. — Quant à l'épisode de « la harpe et la rote », A. Fourrier, p. 37, croit à sa présence dans la « version commune » utilisée par Thomas (qui ne serait donc pas indépendant des autres versions connues) et se borne à renvoyer à l'éd. de la *Folie de Berne*, d'E. HOEPPFNER, n. au v. 378. Sa note 243 de la p. 66 montre que lui aussi voit dans le v. 403 de *Fb* (« Autres de vos n'i mist la main ») un rappel de la scène où Iseut guérit chez elle Tristan blessé par le Morholt. On devra y revenir. P. 72, il fait remonter l'épisode de « la harpe et la rote », évoqué par les vers 378/91 de *Fb*, jusqu'au « roman primitif ».

9. E. HOEPPFNER, *Das Verhältnis...*

10. Voir E. MURET, *Eilhart d'Oberg et sa source française*, dans « Romania », t. XVI, 1887, p. 354, et surtout éd. de la version de Béroul, p. XI-XII ; J. KELEMINA, *Geschichte...*, p. 38 et *passim*.

Marc, et le roi Artus en fist la paix » (Bédier, *Thomas*, t. II, p. 377). Or seule la version de Béroul attribue pareil rôle au roi Arthur dans la réconciliation de Marc et d'Iseut¹¹ et l'épisode s'y trouve d'ailleurs dans la seconde partie du fragment conservé, consacrée au « serment ambigu » (vers 3248 et ss., 4232 et ss.).

Il serait dès lors légitime et nécessaire de rapprocher la *Folie* de Berne des interpolations propres au ms. 103 pour chercher à retrouver ainsi le contenu des parties perdues de Béroul, cette confrontation concernant particulièrement l'épisode du combat de Tristan avec le dragon, puis, à la fin du roman, l'épisode de Gargeolain, la « folie » et la mort des amants.

On envisagera de restituer à Béroul, par exemple, mais sans que cela concerne nécessairement le roman primitif, le passage de la « folie » où Tristan déguisé se donne des parents inattendus (un roncín et une brebis selon ms. 103, p. 376 ; un morse et une baleine selon *Fb*, 157 et ss. ; une baleine et une sirène selon *Fo*, 273/74) et celui où il évoque ses amours perdues («... Je vy ja telle heure que vous m'amiés bien, mais c'est coustume de femme qui tost a mué son courage : elle n'amera ja cellui qui bien et loyaument l'ayme » (Bédier, p. 377) ; — « L'an dit : « Qui ainz servi Amor, — Tost le guerredone en un jor ». — Selon les ovres que ci voi — Est ce granz errors endroit moi. — Je soloie ja avoir drue, — Mais or l'ai, ce m'est vis, perdue » [*Fb*, 474 et ss.]. Il en ira de même chaque fois que le texte du ms. 103 sera appuyé par la *Folie* de Berne.

Le cas le plus difficile et le plus grave est sans doute celui de l'épisode où la *Folie* met en scène Gamarien-Guimarant :

Po vos manbre de Gamarien,
 Qui ne demandoit autre rien
 380 Fors vostre cors qu'il en mena :
 Qui fu ce qui vos delivra ?
 — Certes, Tristans, li niés lo roi,
 Qui molt fu de riche conroi. »
 Voit la Tristans, mout li est buen :
 385 Bien set que il avra do suen
 S'amor, car plus ne li demande ;
 Sovant en a esté en grande.
 « Resanble je point a celui
 Qui, sol, sanz aïe d'autrui,
 390 Vos securut a cel besoin,
 A Guimarant copa lo poin ?
 — Oil, itant que estes home.
 Ne vos conois, ce est la some.
 — Certes, dame, c'est grant dolor.
 395 Ja fui je vostre harpeor
 En la chambre del jiu menistre,
 Tele ore que je fui molt triste
 Et vos, raïne, encor un poi ;
 Car de la plaie que je oi,
 400 Que il me fist par mi l'espaule,
 Si issi je de ceste aule,
 Me randistes et sauf et sain,
 Autres de vos n'i mist la main. (Éd. E. Hoepffner.)

11. A. FOURRIER (*op. cit.*, p. 79), ayant noté cette mention du *Roman en prose*, mais sans tenir compte du fait que le passage où elle figure appartient à une interpolation du ms. 103, y a vu la preuve que la « version commune », modèle de Thomas, connaissait déjà la scène en question et, par conséquent, le « serment ambigu ». On sait pourtant que la seconde partie du fragment de Béroul, où figure, dans le « serment ambigu », la réconciliation devant Arthur, a toutes les apparences d'un remaniement imputable à Béroul, ainsi qu'on le verra à nouveau plus loin.

Ces vers ont embarrassé la critique. W. Lutoslawski (dans « Romania », t. XVI, 1887, p. 517, n. 25) et W. Golther (p. 46) y reconnaissent une seule allusion évoquant l'épisode de la tentative de rapt dit de « la harpe et la rote », connu par la version de Thomas et par la *Prose*. Bédier ne croit pas pouvoir admettre cette interprétation du passage (*Thomas*, t. II, p. 244, et *Folies*, n. à *Fb* 380 et ss.). E. Hoepffner (*Das Verhältnis...*, p. 72), pourtant, renonce à suivre Bédier sans pour cela accepter les conclusions de W. Lutoslawski et de W. Golther : pour lui, il s'agit bien, aux vers 378/90, de l'aventure racontée par Thomas et par la *Prose* ; en revanche, il voit dans le v. 391 une allusion au combat contre le Morholt, puis dans les vers 395-403 un souvenir de la guérison de Tristan par Iseut après ce combat (voir son édition de la *Folie Tristan de Berne*, n. aux vers 378-403).

Plusieurs faits, à mon sens, confirment l'idée de W. Lutoslawski et de W. Golther. Il n'y a d'abord aucun indice qui permette d'affirmer que Bérout (comme Thomas et la *Prose*) eût renoncé, dans l'épisode du premier voyage de Tristan en Irlande, à l'idée qu'Iseut avait guéri Tristan à distance sans le voir, récit attesté par Eilhart et pleinement confirmé par le fait qu'Iseut, plus tard, ne doit pas reconnaître Tristan avant d'avoir découvert la brèche de son épée (*Fb* dit, à ce propos, au v. 97 : « Mout me gari soël ma plaie », sans préciser). Il ne s'impose donc pas de rapporter les vers 402/03 au premier voyage de Tristan en Irlande.

L'épisode de la harpe et de la rote, dans Thomas, se présente comme suit :

Un jour que Tristan était à la chasse, une grande et belle nef avait amené d'Irlande un riche baron (appelé Gandin par Gottfried) en qui Yseut avait aussitôt reconnu un chevalier qui l'avait longtemps aimée et qui, certainement, venait en Cornouailles pour l'amour d'elle. Prévenu de l'identité et des sentiments du visiteur, Marc l'accueillit avec honneur, selon le désir d'Iseut. Après le repas, le baron irlandais, invité à jouer de la harpe qu'il portait à son cou, exigea de Marc l'engagement de lui accorder ensuite ce qu'il demanderait, quoi que ce fût. Le moment venu, l'Irlandais demanda au roi de lui donner Iseut. Marc hésitant à tenir sa promesse, son hôte lui reprocha de renier son serment et dit notamment : « Si tu trouves quelqu'un qui me dénie mon droit et qui ose le contester, je prétends défendre en ce jour ma cause contre lui sous les regards de ta cour entière... » Le roi regarde autour de lui ses barons : pas un seul qui ose se lever contre l'Irlandais, prendre en main la cause de son seigneur et délivrer la reine. L'Irlandais emmène donc joyeusement au rivage la reine, qui alors fait grand deuil et maudit le jour où son ami partit pour la chasse. Ah ! s'il eût été là à l'heure où le roi la livrait, il l'eût rachetée par un dur combat... L'Irlandais porta la reine, en pleurs, sous son pavillon dressé au bord de la mer. La marée étant basse, la nef ne pouvait repartir aussitôt. Il fallut attendre et Tristan revint de la forêt. Prévenu, le héros saisit sa rote et se précipite jusqu'à la tente où il trouve Iseut qui pleure et refuse d'entendre les consolations de son ravisseur. Se disant Irlandais, Tristan prie le baron de l'emmener aussi et l'étranger lui demande d'abord de jouer de sa rote pour consoler la dame. Tristan joue ainsi plusieurs lais que son amie écoute avec ravissement ; « il joua longtemps et termina sur des accords un peu tristes ».

Quand la marée permit à l'Irlandais de repartir, Tristan s'en fut chercher son cheval sous prétexte de porter Iseut jusqu'à la nef, mais il prit aussi son épée. De retour au rivage, il pria l'Irlandais de hisser la reine sur le cheval et, au lieu d'aller au bateau, il s'enfuit : « Tu avais conquis Iseut par la harpe, je la reconquiers par la rote », dit-il. Et au galop il emporta son amie vers la forêt, où ils restèrent ensemble toute la nuit (J. Bédier, *Le Roman de Tristan par Thomas*, t. I, 1902, p. 168-175).

Le *Roman en prose*, de son côté, raconte l'affaire à sa façon :

Palamède, ayant délivré Brangien des mains de ceux que la reine avait chargés de la tuer, rassure Iseut et obtient d'elle la promesse de la récompense qu'il aura choisie. Quand Palamède a ramené Brangien vivante, Iseut le renvoie à Marc en vue de sa récompense et le roi en vient ainsi à reprendre pour lui la promesse de la reine. Palamède, alors, réclame Iseut, dont il est épris depuis longtemps. Marc veut refuser, mais doit céder et dit : « Je la vous ottroy ; mais puis que la vous aray livree, s'elle vous est tolue, ne m'en demandés rien. » — « Sire, fait Palamède, se ung chevalier la me peult tolir seul a seul, hardiment la peut ramener. » — « Or la prenés donc, fait le roy, par tel convenant qu'il vous en puisse mescheoir. » Marc abandonne donc Iseut à Palamède. « Lors monte la royne (a cheval) tout en plourant. Et le roy deffent que nul soit si hardi qui voise après elle. Et Palamedes et la royne s'en vont. Le roy est si courouchié qu'il ne sceit qu'il doye dire. Tristan n'estoit pas leans, ains estoit alés cachier. Gorvenal, qui tout ce a veü, dit : « Ha ! Tristan ! tant vous avés hui perdu, car il n'y a si hardi ceans qui ose secourre ma dame la royne ! Malvaisement recourroient une autre quant ilz en leissent ainsi emmener leur dame a ung estrange chevalier. Ha ! Tristan ! se vous fussiés ceans, ja trois chevaliers ne l'emmenassent... »

Tristan étant parti au bois, un chevalier récemment blessé, Lambègue, s'indigne de voir qu'aucun baron de Marc ne s'offre à délivrer la reine. Il affronte Palamède, mais ne peut lui résister et tombe sous ses coups. Heureusement Tristan, prévenu, revient avec Gorvenal, qui le conduit jusqu'à Palamède. Une terrible bataille s'engage, qui ne prendra fin qu'à l'intervention de la reine, laquelle envoie Palamède à Guenièvre avec un message. Les amants passent ensemble deux jours de bonheur avant que Tristan rende Iseut à Marc (J. Bédier, *Le Roman de Tristan par Thomas*, t. II, 1905, p. 346).

Bien que l'épisode manque à la version d'Eilhart, Bédier, se croyant tenu par l'accord de Thomas et de la *Prose*, l'a accepté comme authentique. Le fait que Thomas était connu de l'auteur de la *Prose* réduit la force de cet argument, mais le témoignage de Bérout, vu à travers la *Folie* de Berne, vient en revanche appuyer l'idée de l'authenticité de l'épisode. Devant le silence d'Eilhart, il faut peut-être y regarder de plus près.

Si l'on confronte le texte de la *Folie* à la fois avec Thomas et avec la *Prose*, on en vient à penser que l'épisode était dominé par l'idée d'un combat où le ravisseur vaincu serait contraint de rendre Iseut. Ce combat est évoqué chez Thomas par l'Irlandais lui-même, puis par les commentaires du narrateur ; plus tard, il a un autre écho dans le fait que Tristan emporte son épée et enlève Iseut de force à l'Irlandais. Dans la *Prose*, le ravisseur affirme, de la même façon, qu'il rendra la reine au chevalier qui le vaincra, puis le narrateur s'exclame que Tristan n'aurait pas laissé emmener Iseut, et plus tard Tristan livre combat à Palamède et retrouve ainsi son amie. D'un côté comme de l'autre, le ravisseur enlève une reine explorée. Les détails du rappel de l'épisode aux vers 378-403 de la *Folie*, ajoutés, d'une part, au fait que Thomas et la *Prose* parlent d'un combat où Tristan devrait délivrer ou délivre Iseut, et, d'autre part, au fait que Thomas montre Tristan consolant son amie en jouant pour elle d'un instrument de musique, conduisent à la conclusion que la *Folie* évoque cet épisode à partir d'une version qui n'était absolument conforme ni à celle de Thomas ni à celle de la *Prose*. Thomas a éliminé le combat entre Tristan et le ravisseur, la *Prose* a omis peut-être la joute de musique et, en tout cas, la scène où Tristan joue pour consoler son amie¹². En outre, le fait

12. A. FOURRIER (p. 72), ayant fait remonter l'épisode (avec pour héros Gamarien-Guimaran de *Fb*) au « Tristan primitif », note que dans la *Prose* le héros devient Palamède, mais que des deux côtés Iseut est reconquise par l'épée. Thomas substitue à cette lutte brutale une concurrence d'ordre artistique : la rote triomphe de la harpe. *Cedant arma*, et la courtoisie est sauve. Il précise enfin la portée symbolique de l'épisode : « Par foi, sire, une femme n'est guère tenue d'aimer qui la livre pour un air de harpe. » — Le texte de *Fb* semble pourtant attribuer un rôle important à la harpe : aussi peut-on supposer que le récit primitif faisait intervenir à la fois une joute musicale et un combat. L'épisode a fait l'objet d'une étude de M. I. CLUZEL, *La reine Iseut et le harpeur d'Irlande* (dans « Bull. bibliogr. Soc. internat. arthur. », 1958, p. 87-98) où le conte de Thomas est, de même, considéré comme le remaniement d'un récit plus ancien dans lequel Iseut était l'objet d'une tentative de rapt après l'épisode de « Brangien livrée aux serfs », mais où il n'y avait pas de duel musical de la harpe contre la rote (détail inventé par Thomas). M. Cluzel, suivant en cela J. Bédier, estime pourtant que l'accord

que la *Folie* fait de Tristan le « harpeur » d'Iseut indique peut-être que l'Irlandais ravisseur n'était pas vaincu par la rote, mais à la fois par l'épée et par la harpe.

Mais ici, un détail propre à l'interpolation du ms. 103 va peut-être permettre d'aller plus loin. La critique ne paraît pas s'être avisée du fait que l'épisode du rapt manqué n'est pas le premier, en dehors du combat avec le Morholt, à faire intervenir un chevalier irlandais dans les aventures de Tristan et d'Iseut. La reine dit pourtant à Marc, selon Thomas, que leur visiteur est un de ses anciens prétendants malheureux : « Celle-ci le reconnut aussitôt, car il l'avait longtemps aimée et c'est pour l'amour d'elle qu'il s'en venait d'Irlande en Cornouailles. Aussitôt elle dit en secret au roi qui il était, quelle était sa race. Elle le pria de l'accueillir avec honneur » (Bédier, t. I, p. 169). N'y a-t-il pas lieu, dès lors, de reconnaître en lui le sénéchal irlandais de l'épisode du combat avec le dragon ? Thomas, on s'en souvient, présente ce dernier personnage dans les termes suivants : « Or le roi (d'Irlande) avait un sénéchal, Irlandais de naissance, outrecuidant, mauvais de cœur, dissimulé, cauteleux, menteur et fourbe. Il prétendait aimer la jeune princesse Isolt, et chaque jour s'armait contre le dragon, par amour pour elle ; mais dès qu'il voyait le monstre, il fuyait au plus vite... » (Bédier, t. I, p. 117). Aucun nom n'est donné à cet Irlandais. Dans le poème d'Eilhart, le sénéchal irlandais, menteur et couard, qui tente de s'emparer d'Iseut en prétendant avoir tué le dragon, n'a pas plus de nom que chez Thomas. Après avoir été confondu, il disparaîtra d'ailleurs à jamais du récit : « Il dut s'en aller et ne revint jamais plus. Je ne sais où il alla. Que Dieu le confonde ! » (vers 2222/25). Le texte de Béroul, en cet endroit, ne nous est pas parvenu et *Fb* ne fait pas allusion au rôle de l'Irlandais dans l'épisode du dragon.

En revanche, la *Prose* apporte un double témoignage très étrange. La version normale raconte à cet endroit (c'est-à-dire après qu'Iseut a guéri Tristan de la blessure qu'il a reçue du Morholt, mais avant la scène où, à cause de la brèche de l'épée, elle reconnaîtra en lui le vainqueur de son oncle) l'entrée en scène d'un chevalier qui va s'éprendre d'Iseut et provoquer ainsi la jalousie de Tristan. Ce dernier, ayant entendu Iseut dire qu'elle lui accorderait la préférence s'il était aussi preux que l'autre, n'aura de cesse qu'il n'ait vaincu ce valeureux rival : un tournoi lui en donne l'occasion, mais, après la victoire qu'il remporte sous des armes blanches, il refuse de se faire connaître. Il faudra que Brangien trahisse son secret pour que le roi d'Irlande sache qui est le vainqueur et le préfère à l'autre prétendant. Or ce dernier est Palamède, c'est-à-dire le même chevalier qui, plus tard, tentera de ravir Iseut au roi Marc. Ainsi cette refaçon de l'épisode du dragon est liée ici à celui de la tentative de rapt par l'identité du personnage qui veut s'emparer d'Iseut.

Le ms. 103, entre la défaite de Palamède et la scène du bain et de la brèche de l'épée, insère une forme certainement plus ancienne de l'épisode du dragon et donne donc ainsi successivement, sans le savoir, deux versions du même épisode. Son interpolation commence comme suit : « Le roi Angyns (d'Irlande) avoit un seneschal, que on appelloit Aguynguerren le Roux. Cil venoit au chastel, si treuve le serpent occis et lui coupe la teste, et dit qu'il la presentera au roy et puis lui demandera sa fille... » (Bédier, p. 333). Ici comme ailleurs, le ms. 103 reproduit, en son interpolation, un récit très conforme à la tradition attestée par Eilhart et Thomas, ainsi qu'il ressort de la restitution de Bédier (*Thomas*, t. II, p. 218 et ss.), et rien ne permet de supposer qu'il ne suive pas à nouveau le récit de Béroul, duquel il pourrait donc tenir le nom qu'il prête au sénéchal.

Ce nom d'Aguynguerren (le Roux), il faut le noter, est aussi celui du méchant sénéchal de Clamadeu des Isles, qui, aux vers 1999 et ss. du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, tente de s'emparer de la personne de Blanchefleur en assiégeant son château, qui sera heureusement dégagé par Perceval.

Thomas-Prose-Fb implique la présence du conte dans la légende primitive. Pour lui, Thomas a inséré le duel musical pour montrer Tristan capable de mériter Iseut par la rote aussi bien que par l'épée ou par l'arc (du chasseur) : gracieuse hypothèse, mais moins fondée que l'idée de rattacher la version de Thomas au conte d'Orphée.

Tout impose de rapprocher les deux personnages, pareils par leur nom, par leur titre, par leur origine et par leur rôle odieux. Mais le *Conte del Graal* permet d'abord d'observer que le nom du sénéchal, comme la plupart des noms celtiques d'ailleurs, fut souvent déformé par les copistes français.

A l'*Anguingueron(s)* du texte critique du *Conte du Graal* établi par A. Hilka correspondent, selon les variantes fournies dans cette édition, non seulement les formes *Aguingueron(s)* de *BFR*, *Agringaron(s)* de *C* et *S*, *Agringeron(s)* de *H*, *Enguingueron(s)* de *LQ*, *Enguigueron(s)* de *M*, *Engygeron(s)* de *I*, *Aguigeron(s)* d'*U* et *Engrevain* de *P*, relevées dès le v. 2004, mais aussi, avec apocope au v. 2148, *Guingueron* en *R*, au v. 2195 et au v. 2220 *Gringarons* en *S*, et au v. 2369 *Guigueron* en *U* et *Guingueron* en *B*. Dans la version en prose du *Graal*, on relève *Gaugeron* et *Guingueron*; dans la *Saga*, *Gingvarus*.

Si la tradition du *Graal* est fidèle à la finale *-on* de ce mot, il faut rappeler que la forme *Agynguerrren* de la *Prose* trouve appui et justification dans l'hésitation bien connue des mots celtiques, où l'on trouve, par exemple, conjointement *Galeren*, *Galeran* et *Galeron*, — *Rivalen*, *Rivalan* et *Rivalon*, — *Graëlent*, *Graëlant* et en latin *Gradlonus*¹³.

On sait, d'autre part, comment, dans l'*Historia regum Britanniae*, et par suite dans le *Brut* de Wace, le nom même de la femme du roi Arthur est passé de la forme *Guenhuuara* à la forme *Guenhumara* et enfin à la forme *Ganhumara*, cette reine s'appelant finalement *G(u)enuevre* ou *Guenièvre* au v. 9645 du *Brut*, mais *Ganhumare* au v. 11176 du même texte et dans les mêmes manuscrits¹⁴.

Dira-t-on que le chemin est moins long d'*Aguingueron* à *Guingueron* ou de *Guenhuuara-Guenuevre* à *Ganhumara-Ganhumare* que d'*Aguingueren* ou de **Gaugueron* à *Guamarien* ou *Guimarant*, en passant par **Aguimaren*-**Aguamaren* ou par **Guamaren*-**Guimaren*? Il faudra se rappeler aussitôt que le manuscrit unique de la *Folie* prend de grandes libertés avec les noms propres, où il change *Brangain* en *Brangien*, *Bruneheut* en *Brunchor*, *Caërdin* en *Candin* et *Morhot* en *Mohort*. Il faudra surtout observer qu'au v. 378 de la *Folie* on pourrait lire « Po vos manbre d'Aguamarien » (ms. de *Gamarien*) et au v. 390 « Aguimarant copa lo poin » (sans correction aucune, avec un régime sans préposition).

J'ose donc penser que le *Gamarien-Guimarant* ou *Agamarien-Aguimarant* de la *Folie* de Berne est le même nom et désigne le même personnage que l'*Agynguerrren* du ms. 103, et que chez Bérout, comme dans le premier *Roman en prose* (qui dit *Palamède* de part et d'autre), c'était le même chevalier qui, après avoir tenté la duperie de l'épisode du dragon, tentait la duperie de l'épisode du rapt, le même chevalier venu des îles, couard et fourbe, toujours désireux de posséder Iseut.

Je crois légitime aussi d'imaginer que le second de ces épisodes, absent du texte d'Eilhart, ne figurait pas dans le roman primitif, mais fut inventé, avant de trouver place dans les remaniements de Bérout et de Thomas, par l'auteur d'un poème épisodique inspiré à la fois de l'aventure du combat contre le dragon (pour le personnage de l'Irlandais couard et fourbe, décidé à s'emparer d'Iseut), du combat de Tristan contre le Morholt (lâcheté des barons, poing coupé), des talents musicaux de Tristan et des soins qu'il reçoit d'Iseut (lors du premier voyage en Irlande, après le combat contre le Morholt et après le combat contre le dragon), de l'épisode de la fuite des amants dans la forêt, de

13. On peut heureusement renvoyer maintenant à l'admirable ouvrage établi par notre excellent collègue L.F. FLUTRE pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et publié par le Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale de l'Université de Poitiers : *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du moyen âge écrits en français ou en provençal*, Poitiers, 1962 (« Public. du C.E.S.C.M. », 2), 324 pp.

14. On sait que l'étymologie du nom de la femme d'Arthur est *Gwenhwyvar* (« fantôme blanc »), que ce nom est noté *Gennuvar* dans la *Vie de saint Gildas* de Caradoc de Llancarvan, et que les variations qu'il connaît dans l'*Historia regum Britanniae* sont imputables à des hésitations de graphie, tandis que le doublet *Guenuevre-Ganhumare*, chez Wace, résulte à la fois de sa fidélité servile au manuscrit latin qu'il suivait et de l'ignorance où il était du nom exact de la reine. On me permettra de renvoyer, à ce propos, à mon article *Le témoignage de Wace sur la légende arthurienne*, dans « Romania », t. LXXIV, 1953, p. 172-199, et particulièrement aux p. 194-197 où sont réunis tous les éléments du problème posé par le nom de Guenièvre. On lira aussi la note d'I. ARNOLD au v. 9645 de son édition du *Brut* de Wace, parue en 1940.

l'idée que seul Tristan, et non pas Marc, aurait le droit de posséder Iseut, et sans doute aussi du souvenir du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, qui lui fournissait le nom du ravisseur et l'idée de l'entreprise tentée par un Irlandais pour conquérir au-delà de la mer, malgré elle, une femme qui, dans ce danger, serait secourue, puis consolée tout au long d'une nuit, par celui qu'elle aimait ou allait aimer :

2047 Et li dist : « Amie chiere,
Feites enuit mes bele chiere ;
Confortez vos, ne plorez plus
Et traiez vos vers moi ceisus,
2051 S'ostez les lermes de voz iauz.
.....
2067 Tant li fist la nuit de solaz
Que boche a boche, braz a braz,
Dormirent tant qu'il ajorna.
A l'ajorner s'an retorna
La pucele an sa chanbre ariere¹⁵. (Éd. A. Hilka.)

Si l'on revient à la *Folie* de Berne et, à travers elle, à Bérout, on discerne que le récit de ce dernier contait comment Aguynguerren l'Irlandais, autrefois convaincu de fraude devant le père d'Iseut et obligé de céder celle-ci à Tristan vainqueur du dragon, était revenu un jour au royaume de Cornouailles pour tenter de ravir la reine à Marc. Ce récit disait la scène où l'étranger obtient du roi la promesse de lui abandonner Iseut à moins qu'un chevalier ne la reconquière par la force (« Po sanz manbre de Gamarien, — Qui ne demandoit autre rien — Fors vostre cors qu'il en mena », v. 378/80), l'attitude peu courageuse des barons de Marc (« Resanble je point a celui — Qui sol, sanz aïe d'autrui, — Vos secorrut a cel besoin », v. 388/90), l'enlèvement d'Iseut d'abord éplorée, puis consolée par Tristan revenu de la chasse et jouant pour elle de sa harpe (« Ja fis je vostre harpëor — En la chanbre del jiu menistre — Tele ore que je fui mout triste — Et vos, raïne encor un poi », v. 395/98), le combat engagé par Tristan contre l'Irlandais, qui le blessait à l'épaule mais à qui il coupait le poing (« A Guimarant copa le poin... la plaie que je oi ; — Que il me fist par mi l'espaule », v. 391/400), la nouvelle guérison de Tristan par Iseut (« Car de la plaie que je oi... Me randistes et sauf et sain, — Autres de vos n'i mist la main », v. 399/403), puis sans doute la nuit passée dans la forêt — par les amants, réunis et seuls, à la faveur de la reconquête d'Iseut qu'avait sottement perdue le roi.

Si l'épisode avait figuré déjà, sous cette forme ou sous une forme voisine, dans le roman primitif, on ne voit pas pourquoi Eilhart l'aurait éliminé. On n'aperçoit d'ailleurs aucune trace de lacune dans le récit allemand après l'épisode de Brangien livrée aux serfs, immédiatement suivi de l'intrigue des félons convaincus de la trahison et décidés à éclairer le roi. Le récit d'Eilhart, en cet endroit, mérite autant de confiance que tout autre. Aussi doit-on songer plutôt à une interpolation commune à Bérout, à la *Prose* et à Thomas. La présence du conte dans la *Prose*, dont l'auteur, on le verra, a connu Bérout (et Thomas), n'a plus le poids qu'on lui aurait donné quand on croyait que cette version se rattachait directement au « roman primitif ». Le témoignage de *Fb* ne porte plus, lui non plus, au-delà de Bérout. Le silence d'Eilhart conduit donc à penser que Bérout et Thomas ont pu connaître l'aventure par un poème épisodique né à côté du roman pri-

15. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler que cet épisode du *Conte du Graal* semble inspiré de la scène analogue du roman de *Floire et Blanchefleur*, où l'on voit les deux enfants amoureux et innocents, réunis dans un même lit pendant toute une nuit. On doit supposer que le succès de ce roman est au point de départ de la carrière poétique du nom de Blanchefleur, qui reparait dans le *Tristan* pour désigner la mère du héros (voir Eilhart), dans les débats du clerc et du chevalier (à côté de Florence et de Flore), dans le *Conte du Graal* (pour la fiancée de Perceval), et ailleurs dans les récits courtois (cf. L. F. FLUTRE, *Table des noms... v^o Blanchefleur*), pour ne rien dire des chansons de geste.

mitif et à partir de lui, poème conçu pour montrer combien peu Marc méritait Iseut et combien celle-ci, en revanche, était le bien légitime de Tristan qui, après l'avoir conquise un jour contre l'Irlandais en tuant le dragon, l'avait à nouveau reconquise contre le même Irlandais après le mariage. Bérout aurait accueilli, en même temps que le conte, le nom d'Aguynguerren donné à son héros et l'aurait attribué aussi à l'Irlandais de l'épisode du dragon. Thomas, restant en cela fidèle au roman primitif (comme Eilhart) ou n'osant donner le nom du héros du conte au héros de l'épisode du dragon, aurait laissé les deux personnages sans nom (si Gottfried est bien responsable du nom de *Gandin* qu'il donne au héros de la tentative de rapt, et qui n'est pas sans rappeler le Gamarien de la *Folie*). Bérout et Thomas auraient-ils décidé l'insertion chacun de son côté? Ce n'est pas impossible. L'un des deux doit-il l'idée ou même le récit au texte de l'autre? On hésite à les croire absolument indépendants sur ce point. Avec A. Fourrier, je pense, en tout cas, que le récit de Bérout est moins remanié que celui de Thomas. Quoi qu'il en soit, si l'on doit penser que le nom d'Aguynguerren fut emprunté au *Conte du Graal*, ce qui est assez vraisemblable, il faudra placer après 1180 le poème marginal consacré à l'épisode, et plus tard encore les versions de Bérout et de Thomas, ce qui n'est pas inadmissible si l'on ne se croit pas tenu de placer chronologiquement la version de Thomas avant le *Cligès* de Chrétien¹⁶.

* * *

Le témoignage des interpolations du ms. 103, combiné avec celui de la *Folie* de Berne, permet d'ailleurs de remonter au-delà de la version de Bérout dès qu'il trouve appui chez Thomas ou chez Eilhart.

Dans le récit de la « folie » du ms. 103, quand Tristan rencontre Iseut en présence d'un chevalier, il dit à son amie, qui vient de le frapper parce qu'il la regardait avec trop d'insistance : « Certes, dame, ... fol suis-je. Et sachiés qu'il a passé huit jours que je ne finay de foloier pour vous ; mais, se le mal fust a droit parti, vous foloysiez aussi comme moi. Et si vous pry pour Dieu et pour l'*amour* de Tristan a qui cuer vous avés, que ne me touchiés plus, car certes le boire que vous et luy beüstes en la *mer* ne vous est pas si *amer* au cuer comme il est au fol Tristan » (Bédier, t. II, p. 376).

Ce passage, là où Tristan dit que sa folie est causée par Iseut, rappelle certes Eilhart aux v. 8830/35 (« *waz ist daz ?* » — « *ich habe bestân- dorch sie manch arbeit- und mir ist lîp unde leit — von ir dicke geschên. — Sal ich dir der wârheit jên : — ich wart dorch sie ein tôre* »), et aussi les v. 251/53 de la *Folie* de Berne (« Par lo mien chief, qui ja fu bloi, — Partie est de cest la raison. — Par vos est fors ») et ses v. 480/82 (« Sire, qui vos a destorbé ? » — « Cele qui tant jorz m'a amé — Et fera encor se Deu plaist »), ce qui ne laisse aucun doute sur l'authenticité du détail. En revanche, l'idée de l'iniquité dont souffre Tristan, le mal n'étant pas « a droit parti », ne se retrouve pas chez Eilhart, mais bien, à deux reprises, dans la *Folie*, aux v. 316/19 (« Cil boivres fu faiz a envers — De plusors herbes mout divers : — Je muir por li, ele nel sant. — N'est pas parti onïement ») ; et aux v. 343/45 (« N'est pas l'amors a droit partie : — Je sui a doble traveillié, — Mais el n'an a nule pitié »), ce qui implique, sans plus, sa présence dans le texte de Bérout. Le détail le plus important se trouve pourtant dans le jeu de mots « amour- mer- amer », qui ne reparait pas seulement chez Thomas

16. A. FOURRIER (*op. cit.*, p. 135) croit voir dans l'épisode du *Cligès* où le héros délivre Fenice des chevaliers du duc de Sessaigne, une refaçon de l'épisode de Gamarien-Guimaran, que Chrétien aurait trouvé dans la version commune ; mais les analogies invoquées sont très vagues et l'on ne retrouve dans le *Cligès* aucun des traits essentiels de l'épisode (l'épouse perdue par son mari, la lâcheté des barons, les instruments de musique), tandis que l'on peut y discerner le souvenir d'autres détails du *Tristan* primitif (l'« angarde » de Tristan après la fleur de farine, le combat contre le dragon, le déguisement de Tristan à la cour d'Arthur, les regrets de Gauvain au départ de Tristan après les faulx, mais surtout, comme le montre A. Fourrier, p. 137, l'épisode majeur du Morholt selon la version commune).

(Bédier, t. I, p. 146), mais dont on perçoit un écho évident aux v. 340/43 de la *Folie* (c'est-à-dire tout de suite avant le second passage sur l'injustice dont Tristan est victime), dans un jeu sur « ami- amie- amor » : « Car ele m'avoit tost gari — Por sol moi apeler ami — Amis sui ge, ete le amie. — N'est pas l'amors a droit partie. » Ainsi le texte de la *Folie* et celui du ms. 103 rejoignent le témoignage de Thomas pour appuyer l'idée que le jeu de mots sur *mare- amare- amarum* figurait dans le roman primitif. Du coup il apparaît qu'Eilhart a renoncé ici à suivre son modèle français, pour lui sans doute intraduisible. En deux endroits peu distants, le texte d'Eilhart évoque d'ailleurs, lui aussi, le mal de mer (*mare- amarum*, aux v. 2316 et ss.) et l'amertume de l'amour (*amare- amarum*, aux v. 2460 et ss., où Iseut se lamente sur le mal qui la bouleverse, et ce en un long monologue qui occupe les v. 2398-2598 et où, de toute évidence, le modèle français d'Eilhart imitait, parfois servilement, des développements pareils de l'*Eneas*, aux v. 8083-8334, et du lai de *Narcisse*), mais on n'y trouve pas la traduction exacte du jeu de mots sur « mer- amer- amer », développé d'abord par un auteur français qui se souvenait d'un concetto latin très répandu dans les écoles.

Faut-il observer que ces faits mettent fin sans doute au long débat suscité par la question des relations de Thomas avec le *Cligès* de Chrétien sur ce point particulier ?

* * *

Tout de suite après l'allusion de Tristan au jeu de mots sur le « boire », la « folie » du ms. 103 fait intervenir la suivante d'Iseut, expressément désignée du nom de *Camille*. Ce fait prend toute son importance quand on se rappelle qu'à ce moment du récit, Eilhart ne met en scène aucune suivante d'Iseut, mais que le même Eilhart, après avoir introduit dans le roman, lors du retour avec Kaherdin, une seconde suivante d'Iseut appelée *Gymèle* (forme où l'on s'accorde à voir une déformation de *Camille*), avait fait mourir Brangien, la première compagne de la reine. Visiblement Bérout avait lui aussi écarté Brangien (que le ms. 103 envoie régner sur le Loënois avec Gorvenal jusqu'à la mort des amants) au profit de Camille dans les derniers épisodes du roman et notamment dans celui de la « folie ». On doit trouver dans ce passage une confirmation indirecte, mais nette et précise, du fait que le roman primitif connaissait le personnage de Camille et le rôle qu'elle tient selon la version d'Eilhart dans l'épisode où Tristan revient en Cornouailles. Il apparaît donc bien que Thomas a substitué Brangien à Camille (pour la scène du retour de Tristan avec Kaherdin, où Brangien, encore vivante, pouvait trouver place du moment que l'auteur, oubliant la vraie donnée de l'aventure, n'exigeait plus que la compagne improvisée de Kaherdin fût vierge et échappât à ses embrassements), comme devaient le faire aussi la *Folie* de Berne, puis la *Folie* d'Oxford, cette dernière imitant l'autre, qui, elle-même, avait été conçue à partir du récit de Bérout, où la suivante de la « folie » était Camille, mais où Brangien était encore vivante au moment de cette aventure¹⁷.

Tout au long de l'épisode de la « folie », l'interpolation du ms. 103 rejoint par ses détails tantôt Eilhart (ainsi confirmé en ses v. 8750 et ss., 8868 et ss., 8804, 8910/11, 8918/22), tantôt *Fb*, qui apparaît alors comme un reflet fidèle de Bérout (en ses v. 116 et ss., 135 et ss., 250 et ss., 259, 262/63, 267, 282 et ss., 330, 369, 443, 474 et ss., 530, 538, 551, 559), mais on ne peut cependant envisager de retenir pour authentiques les nombreux détails où la *Prose* (selon le ms. 103) offre une leçon qu'aucun autre témoignage ne vient confirmer : la part du compilateur du ms. 103 reste, selon toute vraisemblance, assez importante¹⁸.

17. A. FOURRIER (p. 37 et surtout p. 91) a admis l'authenticité du personnage de Camille et montré comment Thomas aurait remanié son modèle.

18. J. BÉDIER a, dès 1886, dans la « Romania », conduit cette comparaison avec toute l'attention requise, mais il ignorait que la version du ms. 103 fût interpolée et que ses interpolations fussent empruntées à Bérout. — Quand on sait que la version du ms. 103 a

*
* *

L'étude comparative de quelques passages du ms. 103 à laquelle on vient de procéder montre suffisamment l'intérêt de son témoignage.

Il n'est pas moins utile de reprendre la comparaison du texte de Béroul avec la *Prose* en dehors des interpolations du ms. 103. Sans fournir la preuve formelle de la dépendance de la *Prose* à l'égard du seul Béroul, cette confrontation conduit pourtant au sentiment que le prosateur, même s'il s'est souvenu çà et là de la version de Thomas, s'inspirait surtout, dans sa refaçon fort libre, d'un autre poème qu'il conviendrait d'identifier avec l'œuvre de Béroul plutôt qu'avec le roman primitif, comme l'a fait Bédier.

Dans la plupart des endroits où il est possible de confronter les textes du premier *Roman en prose*, de Béroul et d'Eilhart, les libertés prises dans sa rédaction par le prosateur rendent certes difficile toute démonstration rigoureuse, mais il apparaît, en tout cas, que jamais un accord de la *Prose* avec Eilhart ne donne la bonne leçon contre celle de Béroul, tandis que le plus souvent Eilhart s'oppose aux deux autres récits sans que ces derniers représentent nécessairement une version plus authentique que la sienne.

Il en va ainsi dans la scène de la fontaine, quand Iseut, selon Béroul et selon la *Prose*, explique par la peur son refus d'entendre Tristan, — quand les deux mêmes textes font mention, à plusieurs reprises, des méchants Cornouaillais toujours prêts à médire, — quand Iseut et Tristan y jurent tour à tour qu'ils sont innocents, — quand Iseut conte l'aventure à Brangien, — quand le narrateur rend Dieu complice des amants, — ou, à la fin de l'épisode, quand il évoque leur joie de se voir réunis (*Prose*, p. 353, *in fine*; Béroul, v. 570/80; Eilhart, v. 3532 et ss.).

L'épisode de la fleur de farine n'a laissé dans la *Prose* qu'un souvenir assez lointain, mais celui de la forêt ramène les mêmes observations. Les lamentations du peuple devant la condamnation de Tristan rapprochent singulièrement la *Prose* de Béroul : « Li criz live par la cité... Pleurent li grant e li petit... Ahi ! Tristan, si grant dolors — Sera de vos, beaus chiers amis, — Quant si seroiz a destroit mis ! — Ha ! las, quel duel de vostre mort ! — Qant le Morhout prist ja ci port, — Qui ça venoit por noz enfanz, — Nos barons fist si tost taisanz, — Que onques n'ot un si hardi — Qui s'en osast armer vers lui » (Béroul, v. 827/52) = « Le peuple, qui veoient mener Tristan a sa mort dient : « Ha ! Tristan ! » font ilz, s'il souvenoist au roy de l'angoisse que tu souffris encontre le Morhout pour la franchise de Cornouaille, il ne te feïst pas mettre a mort, ains te honnourast et tensist chier » (p. 358). Chez Eilhart, la très brève allusion au sentiment du peuple (aux v. 4046/47 : *sovie jâmer dô was — von manchen gûten mannen*) fait suite à un long plaidoyer de Dinas que n'ont ni Béroul ni la *Prose*.

utilisé Béroul, on doit se demander quelles relations il y a lieu d'établir entre les versions d'Eilhart et de Béroul et celle de Thomas, que J. Bédier a toujours crue indépendante des deux autres. — On ne peut rien tirer, à cet effet, des détails relatifs au personnage choisi par Tristan agonisant pour mander Iseut la Blonde. Eilhart et le ms. 103 disent que ce personnage était le « compère » de Tristan et son hôte à Carhaix, le ms. 103 le nommant *Genes* tandis qu'Eilhart ne lui donne aucun nom. Thomas, on s'en souvient, l'identifie à Kaherdin en laissant entendre qu'il tient le fait de source sûre (alors que cette idée lui est venue après la suppression de l'épisode de Gargolain, qui aboutit chez Eilhart à la mort de Kaherdin) et en dénonçant l'erreur de ceux qui l'identifient à Gorvenal. On n'a pas le moyen de voir clair dans l'allusion de Thomas, même si l'on retrouve Gorvenal dans ce rôle chez Heinrich von Freyberg, ainsi qu'on l'a vu, mais on peut croire à l'exactitude de son témoignage ; *Genes* pourrait être une invention du ms. 103 ou de sa source, Béroul, qui ne pouvait parler à ce moment de Gorvenal, puisque dans le ms. 103 on voit ce dernier revenir peu après de Loënois avec Brangien. Malgré cet éloignement de Gorvenal, attesté par l'accord d'Eilhart (v. 8568/69) et du ms. 103, on peut imaginer qu'un copiste, transcrivant le texte de Béroul, avait repris son nom pour désigner le messager anonyme de Tristan, et ce à partir de l'allusion très explicite que le roman primitif (et sans doute Béroul aussi dans le passage correspondant aux v. 8690/94 d'Eilhart) faisait un peu plus tôt aux services que Tristan aurait voulu espérer de son maître dans l'embarras où il se trouvait au seuil de la « folie » : « Si Gorvenal était ici, dit Tristan, il me dirait bien ce qu'il y a lieu de faire pour qu'on ne me reconnaisse pas ; il connaît de si beaux tours ! » N'est-il pas curieux que le texte d'Eilhart mentionne ainsi que Gorvenal est maître en déguisements et que précisément Thomas reproche à la version critique d'oublier que Gorvenal serait nécessairement reconnu à la cour de Marc ?

Quand Tristan s'échappe, Eilhart le voit sauter de la chapelle dans la mer, mais ne fait mention ni d'un rocher où il aurait trouvé refuge, ni du nom donné à l'endroit de la scène (v. 4138 et ss.). Selon la *Prose*, Tristan « se lance en la mer parmi une des fenestres de leans. Quant ceulx veoient ce, sy dient qu'il est noyé sans doute. Ce sault doit bien estre appelé le Sault Tristan... » (p. 358) ; et un peu plus loin, le narrateur précise : « Lors se regardent et veoient Tristan seoir sur une petite roche » (p. 359) ; Bérout, aux v. 918 et ss., raconte : « Sor mer ert faite (la chapelle) devers bise... Triés l'autel vint a la fenestre... Par l'overture s'en saut hors... Seignors, une grant pierre lee — Out u milieu de cel rochier. — Tristan i saut mot de legier... Encor claiment Corneualen — Cele pierre le *Saut Tristan*. » Quant à la *Folie*, elle évoque la scène d'un seul vers : « Oïl : lo Saut de la Chapele » (v. 445).

Les mêmes affinités entre Bérout et la *Prose* peuvent s'observer dans les scènes où Iseut est délivrée des lépreux (par le seul Gorvenal selon ces textes, alors que dans Eilhart Tristan intervient dans le massacre des « malades »), — où les amants arrivent dans la forêt (que Bérout et la *Prose* appellent *Morvois* en soulignant la joie de Tristan et d'Iseut réunis et rassurés), — où il est question, chez Bérout et dans la *Prose*, d'un forestier qui vient en aide aux amants (Bérout, v. 2815 et ss., 3012 et ss., *Prose*, p. 360/61), — où il est question du chien Husdent rejoignant son maître et chassant « à la muette » (Eilhart, 4486 et ss. ; Bérout, v. 1437 et ss. ; *Prose*, p. 362).

Il est bien difficile de croire que chaque fois Eilhart aurait trahi son modèle français pour condenser le récit, plutôt que de reconnaître, ici comme ailleurs, les effets de la propension de Bérout à multiplier les détails pour rendre son récit plus vivant et plus dramatique.

La plus grande fidélité d'Eilhart et de Thomas au roman primitif paraît évidente, en tout cas, dans la scène du « boire ». Qui a offert le vin herbé à Tristan et à Iseut ? Selon Eilhart, une jeune servante (« eine hobisch june frauwelin », v. 2343) ; selon Thomas (Bédier, t. I, p. 143) et selon la *Folie* d'Oxford (v. 649), un jeune valet. Au dire de Bérout (v. 2205 et ss.) et de la *Folie* de Berne (v. 170/73 et 430/36), mais aussi selon la *Prose* (p. 341, version ancienne ; p. 393, autre passage propre au ms. 103) et selon l'auteur de l'*Escoufle* (v. 6356/59), c'est Brangien elle-même qui aurait servi le vin.

Bédier a cru devoir suivre la version de la *Folie* de Berne, de la *Prose* et de l'*Escoufle*, contre l'accord d'Eilhart et de Thomas. Il est évident, cependant, que Brangien, chargée expressément de la garde du philtre, ne pouvait commettre pareille faute, et que seul un remanieur aveuglé par l'idée de l'évidente culpabilité de la suivante (responsable, en fait, pour n'avoir pas mis le philtre en lieu sûr) a pu lui imputer un acte que le roman primitif mettait logiquement au compte d'un jeune serviteur inattentif ou ignorant. Quand on se rappelle que la *Folie*, la *Prose* et l'interpolation du ms. 103 dérivent ici comme ailleurs du récit de Bérout, dont on a le témoignage sur ce point, comment ne pas supposer que l'*Escoufle*, lui aussi, reflète cette version, ce qui revient à dire que l'attribution du geste à Brangien fut le fait de Bérout ?

* * *

On se trouve donc dorénavant, pour tenter de mieux connaître le roman primitif, devant trois versions majeures : celles d'Eilhart, de Bérout et de Thomas. On se trouve, surtout, devant le fait troublant des divergences radicales qui les opposent entre elles à partir du séjour dans la forêt. Jusque là, en effet, la tâche de Bédier, occupé à reconstituer le récit premier en se fondant systématiquement à chaque instant sur l'accord constaté entre deux des versions conservées, resta toujours facile, malgré la trop longue absence de Bérout. Régulièrement aussi, ce qui ajoute aussitôt à la

confiance qu'appellent les conclusions de Bédier, le récit restitué était pareil, depuis l'épisode *A* jusqu'à l'épisode *L*, au récit d'Eilhart, dont on a le texte.

Sans doute, avec Bédier, peut-on songer à reconnaître des écarts d'Eilhart à tels endroits où le traducteur ignore un jeu de mots (étymologie de *Tristan* par *triste* ; rapprochement de *mare*, *amare* et *amarum*), un nom de lieu (*île Saint-Samson*, peut-être *Saut Tristan* et forêt de *Morois*), un détail secondaire (*Tristan aimé de tous* à la cour de Marc dès son arrivée, tribut dû *en raison de conventions anciennes*, intervention de la reine d'Irlande avec Iseut quand celle-ci retire le fragment d'épée du crâne du Morholt, mention du fait que Tristan joue de la harpe sur le rivage d'Irlande, promesse faite de la moitié du royaume au vainqueur du dragon, le coup qui atteint le monstre *au cœur*, le fait qu'Iseut est accompagnée de sa mère quand elle cherche le corps du dragon vaincu, le propos de Tristan révélant à Iseut que Marc veut l'épouser, la réflexion du conteur sur le caractère fatal du geste de Tristan et d'Iseut se partageant le philtre, divers détails de l'épisode où Brangien est livrée aux serfs, les draps de Tristan souillés de sang dans l'épisode de « la fleur de farine ») ou même un élément plus important tel que l'anneau donné à Tristan par Iseut au retour de la forêt.

Ces défauts du texte allemand s'expliquent soit par des embarras ou des distractions du traducteur, soit aussi, parfois, par de brèves lacunes de son modèle français. Ils ne concernent jamais, en tout cas, que des détails du récit et ils sont compensés par la qualité que présente le témoignage d'Eilhart là où il s'accorde avec d'autres versions, mais aussi en des endroits où sa version, bien qu'isolée, est seule acceptable : malgré l'accord de Thomas et du *Roman en prose*, Tristan ne doit se donner pour Tantris ni au premier voyage ni dans la scène du bain, mais uniquement à sa seconde arrivée en Irlande¹⁹ ; — malgré l'accord de Thomas et du *Roman en Prose*, Eilhart a d'ailleurs eu raison quand il a montré Iseut guérissant Tristan à distance lors du premier voyage (si elle l'avait soigné de ses mains, il serait absurde qu'elle ne le reconnaisse pas d'emblée au second²⁰) ; — Eilhart est seul, plus loin, au jugement même de Bédier, à garder la version primitive quand Iseut exige du roi d'Irlande la promesse qu'il pardonnera ses fautes passées au vainqueur du dragon, puis quand elle obtient de même, des barons assemblés, que Tristan ait la vie sauve ; — si Eilhart n'a pas non plus la tentative de rapt, c'est que l'épisode provient, chez Thomas et chez Béroül (et ses dérivés) d'un poème épisodique récent.

L'ensemble de ces faits montre avec quelle fidélité Eilhart, pénible traducteur, suivait pas à pas son modèle français, ne l'abandonnant que par erreur ou devant l'impossibilité de traduire ses vers. C'est à partir de cette fidélité d'Eilhart, sans cesse confirmée là où son témoignage est contrôlable, qu'il faut traiter les cas où ce contrôle est impossible ou incertain, et, dès lors, tout ce qui concerne les aventures que le couple va vivre en quittant son refuge de la forêt.

Faut-il préciser que cette recherche, justifiée par la précellence démontrée d'Eilhart pour toute la première moitié du récit, remet en question l'idée qu'il convient d'opposer, à la « version courtoise » de Thomas, une « version commune » (située en *y*) qui donnerait de l'œuvre primitive un autre remaniement auquel remonteraient Eilhart et Béroül ? Pourquoi ne pas dire dès à présent que l'on est ainsi conduit à reconnaître dans la « version commune », telle que la donne Eilhart, le récit même du roman primitif ?

(*A suivre.*)

19. Telle est la leçon du seul Eilhart (v. 1585). Lors du bain, ce n'est pas Tantris qu'Iseut reconnaît dans le bain, mais bien Tristan (qui s'est donné pour Tantris), meurtrier de son oncle, et il est absolument vain qu'avant le bain Tristan ait reconnu être le Tantris du premier voyage, comme le disent Thomas et la *Prose* (cf. BÉDIER, t. II, v. 227/28).

20. A. FOURRIER, p. 37, a tort de rejeter l'authenticité de la guérison à distance en se fondant sur l'accord de *Fb* et de la *Prose* : *Fb*, au v. 403, ne vise pas la guérison de la blessure reçue du Morholt. La version de la *Prose* comme celle de Thomas sont des simplifications abusives où disparaît une sage précaution du « roman primitif ».